

MINUTES

EMPLOYEE/EMPLOYER RELATIONS COMMITTEE - SUPPORT STAFF

Thursday February 22, 2001 - 1:30 p.m.
Room 201, OPSEU Head Office
North York, Toronto

UNION:

Co-Chair, Jean Fordyce
Marilou Martin
Bill Riess
Rod Bemister
Betty Cree
Brian Gould

MANAGEMENT:

Co-Chair, Doug Demeo (Confederation)
Chris Warburton (Algonquin)
Sandi Johnson (CoR)

Regrets:

Glenn Toikka (Cambrian)
Louise Bardswich (Humber)

The Union chaired the meeting.

1. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The Union reported they anticipated that the minutes of January 26, 2000 and February 23, 2000 minutes would be approved by the next meeting.

The minutes of January 18, 2001 were approved for translation, as amended. The Union requested that Management use "RTF" format when sending files to them electronically.

2. BUSINESS ARISING

a) Part-time Survey

The Union confirmed receipt of the diskette containing the 1999 data. Management provided an update on the data collection for 2000. Management confirmed the due date for the data submission was January 30, 2001 and as of last week, seven Colleges had responded.

PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DES RELATIONS EMPLOYÉ-ES-EMPLOYEUR PERSONNEL DE SOUTIEN

Le jeudi 22 février 2001, 13 h 30
Siège social du syndicat
Pièce 201, Toronto

SYNDICAT :

Jean Fordyce, coprésidente
Marilou Martin
Bill Riess
Rod Bemister
Betty Cree
Brian Gould

EMPLOYEUR :

Doug Demeo (coprésident, Confederation)
Chris Warburton (Algonquin)
Sandi Johnson (COAC)

Absences :

Glenn Toikka (Cambrian)
Louise Bardswich (Humber)

Le syndicat préside la réunion.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Le syndicat indique qu'il prévoit que le procès-verbal des réunions du 26 janvier et du 23 février 2000 seront approuvés d'ici la prochaine réunion.

Le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2001 est approuvé tel que modifié aux fins de traduction. Le syndicat demande à l'employeur d'utiliser le format « RTF » lorsqu'il lui transmet des fichiers par voie électronique.

2. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a) Sondage relatif aux temps partiels

Le syndicat confirme avoir reçu la disquette renfermant les données de 1999. L'employeur fait la mise à jour de la cueillette de données de 2000. L'employeur confirme que la date butoir pour remettre les données était le 30 janvier 2001. La semaine dernière, on avait reçu les données de

Management will provide an update at the next meeting.

b) Articles 14/15 Survey

After reviewing the survey, the Union identified several areas in the document they would like changed. Management agreed to the suggested changes and will provide a draft document for the next meeting. The Union requested a diskette containing the 1997/98 data.

EERC agreed that the information collected, especially as it relates to employment stability will be used to produce a "best practice" document.

c) College Visits

Management provided a copy of the letter regarding the outstanding invitation by Cambrian College. EERC agreed to the letter, for distribution.

3. NEW BUSINESS

a) Maternity and Parental Leave - Changes to *Employment Insurance Act* and *Employment Standards Act*

Management raised the issue that the Collective Agreement did not reflect the greater benefits for pregnancy and parental leave as required by the ESA. Management asked if EERC should recommend to the parties to the Agreement to make these changes.

The Union requested to see the proposed language changes. Management did not have actual language to present, as it was a matter EERC would discuss first.

Management will verify whether EERC should deal with this issue or the parties to the Collective Agreement.

b) Violence in the Workplace Guidelines

Management provided copies of the guidelines produced by the Academic EERC and explained that the previous Union members of EERC had requested this information.

sept collègues. L'employeur présentera un rapport d'étape à la prochaine réunion.

b) Sondage relatif aux articles 14 et 15

Le syndicat a examiné le sondage et a identifié plusieurs endroits où il aimerait apporter des modifications. L'employeur accepte les modifications proposées et remettra un exemplaire du sondage révisé à la prochaine réunion. Le syndicat demande de recevoir une disquette renfermant les données de 1997-1998.

Le CREE convient que les renseignements recueillis, particulièrement en ce qui a trait à la stabilité d'emploi, serviront à élaborer un document portant sur les «meilleures pratiques».

c) Visites dans les collèges

L'employeur remet un exemplaire de la lettre d'invitation que le comité a reçu du Collège Cambrian et à laquelle il n'a toujours pas répondu. Le CREE accepte la lettre aux fins de distribution.

3. QUESTIONS COURANTES

a) Congé de maternité et congé parental - Modifications apportées à la *Loi sur l'assurance-emploi* et à la *Loi sur les normes d'emploi*

L'employeur indique que la convention collective ne tenait pas compte des meilleurs avantages prévus pour le congé de maternité et le congé parental, comme l'exige la *Loi sur les normes d'emploi*. L'employeur demande si le CREE devrait recommander aux parties d'apporter ces changements à la convention collective.

Le syndicat demande à voir le libellé des modifications proposées. L'employeur n'a pas de texte à présenter, dans la mesure où le CREE devait discuter d'abord de cette question.

L'employeur fera les vérifications nécessaires pour déterminer si le CREE devrait traiter cette question ou si ce sont les parties à la convention qui devraient le faire.

b) Lignes directrices- Violence en milieu de travail

L'employeur remet des exemplaires des Lignes directrices qui ont été élaborées par le CREE - personnel scolaire et explique que les anciens représentants syndicaux du CREE avaient demandé de recevoir cette information.

4. NEXT MEETING

The following meeting schedule was confirmed set:

March 29 - CoR
April 26 - OPSEU
May 31 - CoR

The June meeting date could be not confirmed until the March meeting.

Meeting adjourned at 2:05 p.m.

Original Signed by:

Jean Fordyce
For the Union

Doug Demeo
For Management

Date: April 26, 2001

4. PROCHAINES RÉUNIONS

Le calendrier des prochaines rencontres est établi tel que suit :

Le 29 mars - COAC
Le 26 avril - SEFPO
Le 31 mai - COAC

La date de la réunion du mois de juin ne pourra être confirmée qu'à la réunion de mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 05.